

CLUSTER AU FOYER DE VIE ANAIIS de Beaumont-sur-Sarthe

POINT DE SITUATION

Lors du week-end du 1^{er} novembre 2020, quelques jours après le reconfinement, 2 résidents du Foyer de Vie de Beaumont (dont 1 qui revenait d'une période de vacances) ont présenté de légers symptômes du coronavirus et ont été immédiatement isolés. Dès le lundi 2 novembre, après avis du médecin, ils ont été testés et déclarés COVID+ le mercredi 4.

Dès cette alerte, l'ensemble des mesures de protection ont été renforcées au quotidien et pour l'accompagnement des résidents positifs.

En accord avec le médecin référent de l'établissement et avec le soutien de l'équipe infirmière libérale, il a été décidé un dépistage collectif (résidents et professionnels), le 9 novembre au foyer.

Suite aux résultats de ces tests, au total, 6 résidents et 4 professionnels du foyer sont déclarés COVID+.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIIS, le Foyer de Vie ANAIIS de Beaumont est déclaré à ce jour « cluster ».

LE PROTOCOLE SANITAIRE

L'ensemble des partenaires : familles, ARS, conseil départemental, CVS, Mairies ont été informés.

Les résidents et professionnels positifs sont confinés. Les résidents négatifs sont isolés le plus possible. Les déplacements dans le foyer sont limités et chaque résident doit porter un masque pour ses déplacements internes.

Une vigilance a été renforcée auprès des résidents afin d'isoler immédiatement toute personne présentant des symptômes.

Les repas en chambre sont mis en place pour les résidents COVID+, avec une surveillance particulière pour certains qui perdraient l'appétit (symptôme fréquemment observé). Pour les autres, les repas sont pris avec distanciation maximale.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Suite au reconfinement plusieurs familles ont fait le choix de garder leur enfant à domicile. Au retour des tests des nouveaux départs en familles pourront être reprogrammés mais dont le retour sera soumis à une période d'isolement ou d'un test.

Toutes les mesures prises très rapidement ont permis de limiter fortement la propagation du virus.

LES MESURES RH

La Fondation ANAIIS procède à une analyse des besoins RH et mobilise l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées.

Les plannings des professionnels pourront être réorganisés de façon à maintenir la qualité de l'accompagnement mais aussi pour limiter les allées et venues. Le directeur et le chef de service n'interviennent chacun que sur une seule structure pour venir en soutien aux équipes, aux résidents et aux familles et limiter la propagation du virus.

La Fondation ANAIIS continuera de vous tenir informés de la situation au Foyer de Vie en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels (soutenus par les partenaires médicaux du secteur) qui, malgré le stress engendré par la situation, restent mobilisés, disponibles et très investis dans leur travail.

LA FONDATION ANAIIS

La Fondation ANAIIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

